



Séance du Conseil municipal Du mardi 12 JUILLET 2016

Absentes excusées : Mado GUERY. Bon pour pouvoir donné à Marina Vrignaud.

Absents excusés :

0 - Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 14 JUIN 2016

1- DELIBERATIONS

1.1 – Logement Place du Puits Bouché : Bail de location

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'état d'avancement des travaux du Bâtiment Rougeon et notamment la partie logement.

Le maître d'œuvre a annoncé une fin des travaux, nettoyage compris, au 26 juillet 2016.

Le logement pourra ainsi être loué à compter du 1^{er} août 2016.

Le dossier de demande de logement de Mme Laura PIPET a été retenu. Le loyer proposé est de 350 € par mois pour une surface de 77m².

Monsieur le Maire donne lecture du contrat de location et invite le Conseil Municipal à se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **accepte** le contrat proposé à signer avec Mme PIPET à compter du 1^{er} août 2016 pour un loyer de 350 € payable d'avance chaque mois.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

Vote du Conseil municipal

1.2 – Acquisition de terrain ZA des Plantes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, l'extension de la Zone d'Activité des Plantes.

Afin de réaliser l'opération, il a fallu tout d'abord déposer une demande de Permis d'Aménager préparée par le Cabinet MILLET.

Désormais, l'aménagement de la zone est accordé. C'est pourquoi le géomètre vient de réaliser le bornage des parcelles concernées, d'une surface globale de 9 998m².

La commune doit maintenant procéder à l'acquisition du terrain appartenant à M. et Mme Patrice FROMAGET, de la Mignonnière.

Le prix du m² a été fixé préalablement à 3€.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **décide** d'acquérir le terrain nécessaire à l'aménagement de l'extension de la Zone d'Activité des Plantes d'une surface de 9 998m² au prix de 3€ le m².
- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente et tout document utile à la finalité de l'opération.

(annexe 1)

<u>Vote du Conseil Municipal</u>

2 - **DOSSIERS EN COURS**

2.1 - Inventaire des Zones Humides

La cartographie provisoire des Zones Humides était consultable en mairie du 13 juin au 1^{er} juillet 2016.

Le bureau d'étude DCI a présenté au groupe d'acteurs lors de la réunion du 8 juillet, les premiers résultats de l'inventaire ainsi que les remarques déposées en mairie.

Le jour même il a fait le point avec les signataires des remarques. Courant juillet, il va procéder à la finalité de l'inventaire pour une présentation au Conseil Municipal de septembre

2.2 – Marmiton

- Accès Handicapés

Pour faire suite aux études réalisées lors du précédent mandat, une nouvelle réunion a eu lieu sur place avec Yanic GUERIN afin d'optimiser le projet. Les normes ayant évolué, l'architecte va nous présenter une nouvelle esquisse qui nous sera communiquée lors du Conseil Municipal de septembre.

La subvention départementale, accordée en 2013, va être prorogée d'un an jusqu'au 17 juillet 2017.

2.3 – Programme voirie 2016

Avant la réalisation du programme voirie, une réunion de la commission aura lieu pour arrêter la modification éventuelle des travaux.

Ces derniers sont programmés début septembre.

3- DIVERS

3.1 – Commerce rue de l’Eglise

Echo suite à l’ouverture du 18 juin

De son côté, Anne-Lise est satisfaite de son outil de travail.

3.2 - Ouverture site internet

Le site est ouvert depuis le 4 juillet.

Il reste à le compléter et à le faire vivre

3.3 - Retour sur EVA 4

Retour sur la présentation (cf Vincent). De bons échos, tant dans le design que dans le contenu.

3.4 – Point sur la FIQ

Bilan de la soirée. Retours globalement positifs.

Une soirée sera organisée fin septembre, début octobre (jeudi 6 octobre à EBH ?) pour évaluer la manifestation et remercier les membres du comité de pilotage.

3.5 – SYDEV

L’étalement du paiement de l’enfouissement des réseaux de la rue des Plantes a été accepté par le SYDEV le 4 juillet 2016.

3.6 – Info du Diocèse de Luçon

Départ de l’Abbé Jean BERNARD à compter du 1^{er} septembre 2016. Il sera remplacé par l’abbé Claude Arrignon, jusqu’à présent curé de la paroisse Sainte-Marie en Plaine et Marais.